

Zeitschrift: Mennonitica Helvetica : Bulletin des Schweizerischen Vereins für Täufergeschichte = bulletin de la Société suisse d'histoire mennonite
Herausgeber: Schweizerischer Verein für Täufergeschichte
Band: 17 (1994)

Endseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

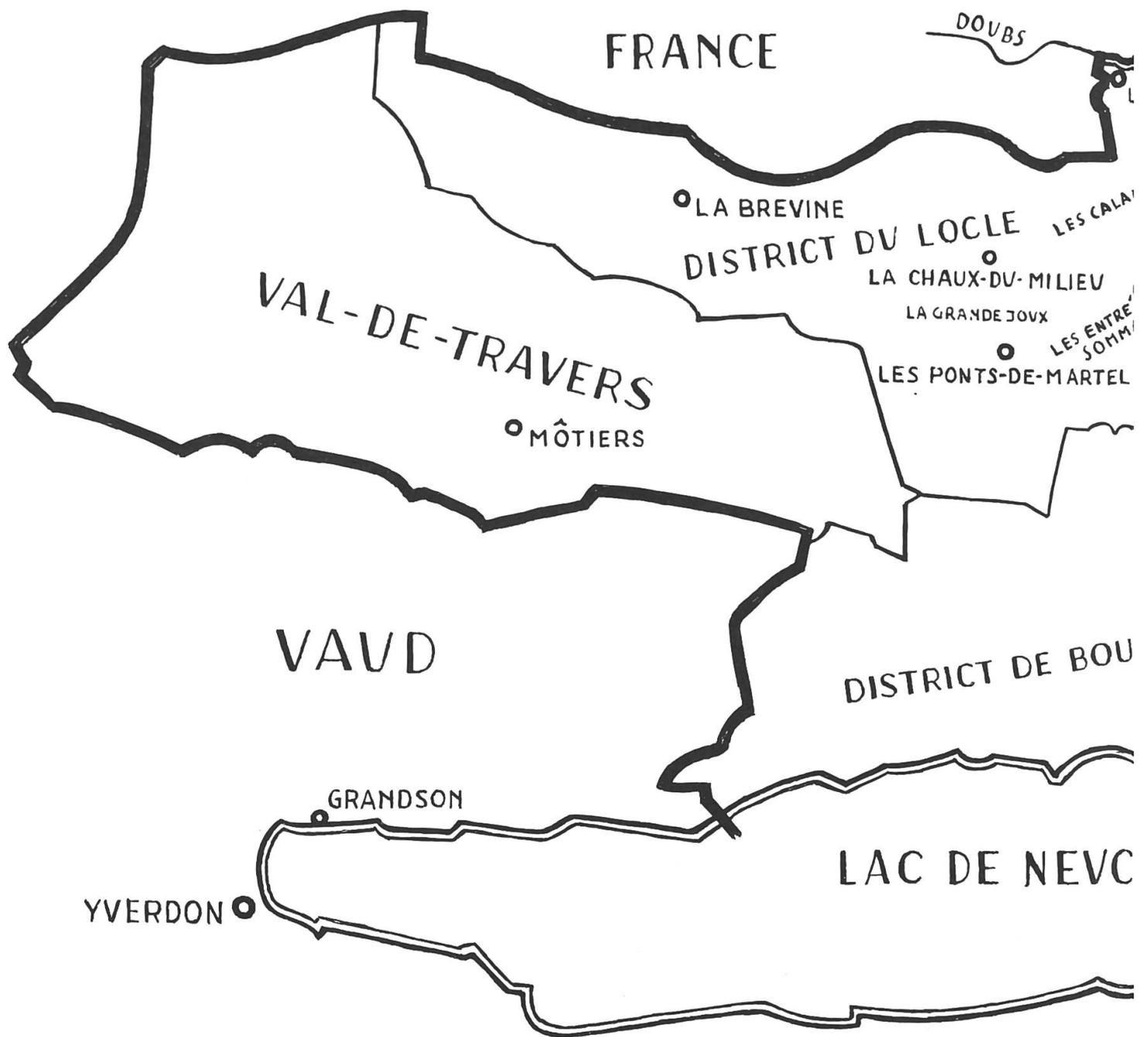
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

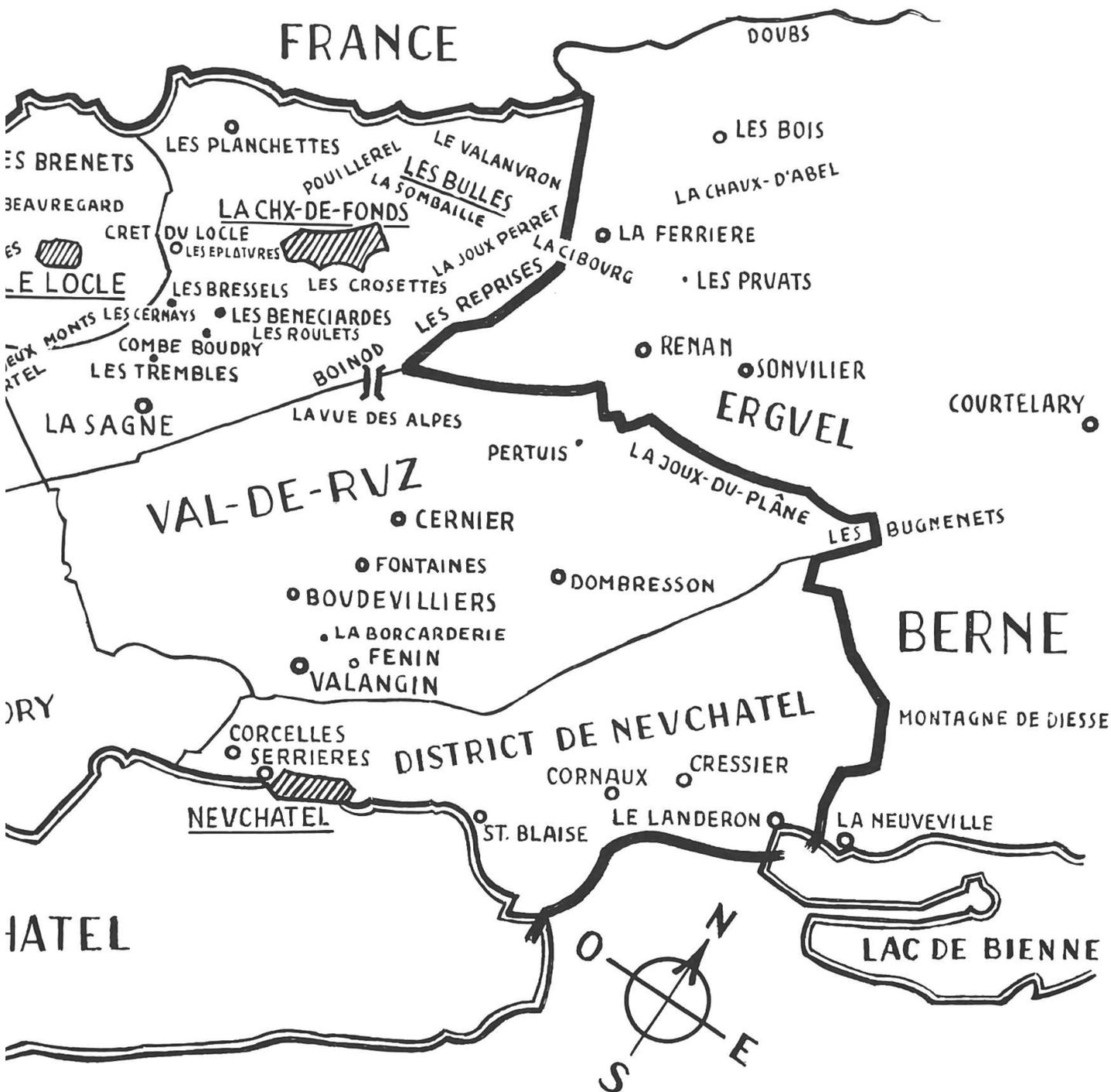
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>





Anabaptisme et Réforme au XVI^e siècle: un couple explosif et meurtrier s'il en fut! Pourtant, ici et là, quelques coins de pays ont toléré les anabaptistes pacifiques, tels les comtés de Neuchâtel et de Valangin, revenus en héritage aux rois de Prusse, puis République et canton suisse dès 1848.

«Avant le rescrit royal de 1739 confirmant leur exil, il y avait dix-sept familles anabaptistes (amish) dans les communes du Comté de Valangin. Après ce rescrit, en 1747, il s'en trouve vingt-deux. Les sectaires n'ont jamais quitté le territoire neuchâtelois... A l'époque, l'acte de baptême constituait l'unique pièce d'identité du citoyen. Comme ils refusaient le baptême réformé, les anabaptistes ne possédaient pas ce papier. Aussi devaient-ils entamer à tout propos des explications laborieuses au sujet de leur doctrine... Dès 1852, pour éviter de porter les armes, de nombreux anabaptistes s'expatrient en Amérique et les assemblées s'affaiblissent... A la fin du XIX^e siècle, lorsque les anabaptistes ou mennonites n'ont plus à défendre leurs droits, on les croit morts. Pourtant, l'Eglise mennonite des Bulles (La Chaux-de-Fonds) existait. Elle existe encore aujourd'hui et a sa raison d'être au milieu des Eglises chrétiennes issues de la Réforme.»

Extraits de *L'Eglise anabaptiste en Pays neuchâtelois*